

COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS (CCL)



Le comité a pour mandat de :

- Proposer l'organisation et la promotion d'activités de loisirs et de sports dans la municipalité;
- Mettre à jour la politique de développement des loisirs et des sports de la municipalité;
- Faire un inventaire des organismes de la municipalité impliqués dans les sports et les loisirs, leurs membres, leur mission, les CA, etc.

Le conseil a nommé les personnes suivantes à titre de membres du comité pour l'année 2017 :

Annick Léveillé, présidente et représentante du conseil

Louis Poliquin, membre

Julie Lanctôt, membre

Caroline Hamel, membre

Geneviève St-Amour, secrétaire

[Retour à la page des comités consultatifs](#)